

À

COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

À

Par arrêté en date du 28 septembre 1888, le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a ordonné la publication, dans la Collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France, de la *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, par M. Jules FLAMMERMONT.

M. Albert SOREL a été chargé de suivre cette publication en qualité de commissaire responsable.

SE TROUVE À PARIS
À LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE},
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79.

30
90

A

CORRESPONDANCE SECRÈTE
DU COMTE DE MERCY-ARGENTEAU

AVEC

L'EMPEREUR JOSEPH II ET LE PRINCE DE KAUNITZ

PUBLIÉE

PAR M. LE CHEVALIER ALFRED D'ARNETH,
DIRECTEUR DES ARCHIVES DE LA MAISON, DE LA COUR ET DE L'ÉTAT D'AUTRICHE,

ET M. JULES FLAMMERMONT,
PROFESSEUR D'HISTOIRE À LA FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE.



TOME SECOND.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCI.

A

CORRESPONDANCE

DU COMTE DE MERCY-ARGENTEAU

AVEC

JOSEPH II ET LE PRINCE DE KAUNITZ.

— > < —

1. — JOSEPH II À MERCY.

Vienne, ce 14 janvier 1786. — Mon cher comte de Mercy, c'est pour rester au courant des envois mensuels qu'on vous expédie ce courrier, n'ayant d'ailleurs rien à vous mander de nouveau.

Je vous joins ici une lettre pour la Reine et copie de celle qu'elle m'a écrite et dans laquelle elle ne touche que superficiellement les désagréments qu'elle a. Je suis parfaitement de votre avis qu'il serait à désirer qu'un changement de ministère se fit à l'avantage du crédit de la Reine, car on n'a été que trop convaincu que dans les occasions majeures on ne peut faire compte sur M. de Vergennes, dont la mauvaise volonté, entremêlée de faussetés et de faiblesses, a été assez découverte, et je suis persuadé qu'il influe également beaucoup dans les affaires de la Ligue germanique.

Ma sœur Marie et le prince Albert⁽¹⁾, son époux, sont arrivés ici, heureusement; la Reine me dit un mot du désir qu'elle a de les voir un jour à Compiègne, ce qui est parfaitement conséquent à ce que je lui ai toujours entendu dire à leur sujet. Mais comment s'arrangera la visite que mon frère Ferdinand se propose de lui faire ce printemps avec l'archiduchesse⁽²⁾, son épouse, en partant de Nice, où il se trouve actuellement, pour se rendre par Paris à Spa? La proche parenté dont l'archiduchesse est liée avec la princesse de Conti, et toutes les autres

(1) L'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante générale des Pays-Bas, mariée au prince Albert de Saxe, duc de Teschen.

(2) Marie-Béatrix d'Este, mariée le 15 oc-

tobre 1771 à l'archiduc Ferdinand, gouverneur général de la Lombardie, était fille du duc Hercule III de Modène, dont la sœur avait, en 1750, épousé le prince de Conti.

difficultés relativement aux princes du sang qui ont eu lieu lors du voyage de mon frère Maximilien⁽¹⁾ pourront, je crains, donner quelques embarras et désagréments à la Reine. Mon frère Ferdinand m'a écrit qu'elle le pressait beaucoup dans ses lettres de venir la voir. Comme elle ne m'en a jamais rien marqué, j'ai fort prié mon frère qu'à l'égard de ce voyage il se remette en tout, pour le temps et la manière de l'exécuter, à ce que la Reine lui mandera, et vous voudrez bien, mon cher Comte, s'il vous en écrit, l'engager à s'y conformer.

Je vous suis fort obligé de toutes les peines que vous vous êtes données pour procurer de bonnes connaissances à l'accoucheur Boër. Je vous prie de lui continuer vos soins et de lui fournir tout ce dont il aura besoin.

Adieu, mon cher Comte; portez-vous bien et soyez persuadé de la parfaite estime et amitié avec lesquelles je serai toujours.

2. — KAUNITZ À MERCY.

14 janvier 1786. — Ma lettre familière au prince de Reuss⁽²⁾ a été le seul moyen que j'ai su imaginer pour faire connaître avec dignité, sans nous exposer à une réplique, les raisons qui nous ont engagés à ne plus vouloir guerroyer par écrit. J'ai voulu faire comprendre que cela deviendrait indécent et pourrait devenir fâcheux par la suite; que, si la cour de Berlin avait eu le bon esprit de savoir se contenter d'avoir rempli son objet, en faisant manquer le projet de l'échange par ses insinuations au duc des Deux-Ponts, dès ce moment-là il n'en aurait plus été question, ainsi que notoirement il n'en a plus été fait mention de notre part ni à Munich, ni à Deux-Ponts depuis ce moment-là, et que par là elle aurait pu s'épargner toute sa clabauderie et toute son association, qui est au fond exactement le pendant de don

⁽¹⁾ Voir sur cette affaire survenue en février 1775 le tome II de la publication de MM. d'Arneht et Geffroy, p. 307 et suiv.

⁽²⁾ Le 11 janvier 1786, le prince de Kaunitz écrivit au prince de Reuss une longue lettre, aussi remarquable par la fer-

meté du jugement que par la modération de la forme, pour lui expliquer les motifs qui engageaient la cour de Vienne à ne pas répliquer au mémoire, publié à Berlin, en réponse à l'écrit justificatif de la conduite de l'Empereur dans l'affaire du projet d'échange de la Bavière.